

**SESSION 2012**

---

**AGRÉGATION  
CONCOURS EXTERNE**

**Section : LANGUES VIVANTES ÉTRANGÈRES  
ITALIEN**

**COMPOSITION EN LANGUE FRANÇAISE**

Durée : 7 heures

---

*L'usage de tout ouvrage de référence, de tout dictionnaire et de tout matériel électronique (y compris la calculatrice) est rigoureusement interdit.*

*Dans le cas où un(e) candidat(e) repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, il (elle) le signale très lisiblement sur sa copie, propose la correction et poursuit l'épreuve en conséquence.*

*De même, si cela vous conduit à formuler une ou plusieurs hypothèses, il vous est demandé de la (ou les) mentionner explicitement.*

**NB : Hormis l'en-tête détachable, la copie que vous rendrez ne devra, conformément au principe d'anonymat, comporter aucun signe distinctif, tel que nom, signature, origine, etc. Si le travail qui vous est demandé comporte notamment la rédaction d'un projet ou d'une note, vous devrez impérativement vous abstenir de signer ou de l'identifier.**

**Tournez la page S.V.P.**

Commentez et discutez cette affirmation de Michel Janneret :

« Quel que soit son public, l'Arioste lui offre du rêve. Il l'accueille dans un espace fabuleux et, le temps de la lecture, le libère des pesanteurs de la vie ordinaire. Là réside peut-être, dans ce livre rempli de magie et de magiciens, le seul enchantement réel : le poème vous offre une échappée, il vous plonge dans un univers qui obéit à d'autres lois, ou n'en connaît aucune. »

Michel JANNERET, *Imaginaire de l'Arioste, l'Arioste imaginé*, Paris, Gurcuff Gradenigo, Musée du Louvre éditions, 2009